

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 31 (1936)
Heft: 6-7

Artikel: Le Pays de Fribourg
Autor: Naef, Henri / Vevey, Bernard de / Pasquier, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Pays de Fribourg

Avant-propos

Par une loi vieille comme le monde, le remède vient après la blessure, l'intelligence après l'aveuglement, l'ordre après le désordre. Cette loi préside aux destinées du Heimatschutz suisse ; elle préside à celles de la section fribourgeoise ressuscitée. Les pages ici rassemblées révèlent quelques beautés méconnues. On écouterà, à travers elles, l'appel d'une race qui défend son patrimoine, veut l'accroître et non le dilapider. Nos Confédérés, une fois de plus, se montrent fidèles et généreux. Ils entourent Fribourg de leur sollicitude. La rédaction de la revue « H e i m a t - s c h u t z » lui accorde aujourd'hui la place d'honneur.

Comment répondre à ces égards mieux que par notre travail et notre force ? Fribourgeois, adhérez à la Ligue, encouragez votre jeune section, rendez-la puissante.

Henri Naef,

Vice-président du Comité central.

La section fribourgeoise du Heimatschutz, fondée par Georges de Montenach, avait cessé toute activité depuis une vingtaine d'années. Sur l'initiative de M. Henri Naef, conservateur du Musée Gruérien, à Bulle, et vice-président du comité central du « Heimatschutz », cette section s'est reconstituée le 18 janvier 1936 sous le nom de « Société d'art public ». Aussi, nous paraît-il intéressant de publier quelques notes sur le canton de Fribourg, démontrant que si la section fribourgeoise a été inactive pendant si longtemps, sa vitalité peut reprendre facilement, car l'impulsion donnée par son fondateur n'a pas disparu, et si des enlaidissements ont été commis, comme partout ailleurs, nos autorités et les particuliers ont cependant encore le souci de conserver à notre pays la physionomie qui lui est propre.

Bernard de Vevey,

Président de la Section fribourgeoise.

La maison rurale au pays de Fribourg

Ce qui frappe l'étranger qui parcourt notre pays, c'est à la fois l'importance et la variété de la construction rurale. Cela ne saurait d'ailleurs surprendre, puisque la Suisse fut avant tout une nation de paysans. Aussi, les nécessités variées de l'économie agricole, ainsi que le goût du campagnard devenu propriétaire et amoureux de son terroir, firent-ils naître un art du bâtiment qui est bien de chez nous. Notre but sera ici de rechercher ce qui caractérise la ferme fribourgeoise, afin que l'artisan, l'agriculteur, l'amodiateur qui construisent ou réparent, comprennent mieux notre maison, qu'ils l'apprécient davantage et qu'ils s'appliquent à en garder la tradition, tout en y apportant les progrès nécessités par la vie. De plus, il serait à souhaiter que les architectes en général, et l'Office de construction de l'Union suisse des paysans à Brugg en particulier, admettent que l'on ne doit pas considérer uni-

quement la disposition utilitaire de la ferme en créant et répandant un type standard. Il nous semble que le respect de notre régionalisme pourrait s'allier intelligemment au souci d'une utile adaptation au progrès.

Avant d'aborder l'étude de la maison paysanne dans notre canton, qu'il nous soit permis d'émettre quelques considérations générales d'ordre géographique et économique.

I. Considérations générales

L'habitation est une protection contre les intempéries. Son orientation, sa forme et sa disposition dépendent du climat. Elle est construite pour toutes les saisons : en été, elle protège contre l'ardeur du soleil, en même temps qu'elle sert d'abri contre la pluie. Son toit doit non seulement permettre l'écoulement des eaux, mais encore supporter le poids de la neige. C'est pourquoi, dans notre pays, les toits seront toujours formés de pans inclinés.

Dans les régions où le vent est violent, la maison lui tourne le dos comme le font beaucoup de constructions dans la région de Montbovon et la vallée de l'Hongrin, où souffle le « ruchy », vent local qui fait son apparition chaque jour. Différents dispositifs la protègent contre le vent ou la pluie ; ses façades les plus exposées sont généralement dépourvues de fenêtres, elles s'avancent en écran protecteur jusqu'à la gouttière. C'est ainsi que naît la façade de pignon à forme pentagonale, caractéristique de nombreuses fermes fribourgeoises.

Pour répondre à leur but, les locaux d'exploitation doivent se ranger suivant un ordre pratique. Dans les régions où l'élevage tient une large place, les étables seront plus nombreuses, l'aire de la grange sera centrale afin de les desservir plus aisément. Au contraire, dans les régions où la culture prédomine, par exemple dans la Broye, l'aire de la grange sera contiguë à l'habitation ; cette dernière sera ainsi moins incommodée par l'humidité de l'étable.

En outre la construction doit correspondre à un souci de rentabilité. Les dimensions de la ferme seront en rapport avec les récoltes à loger, avec le bétail à abriter, en un mot avec l'importance du domaine. Si ce dernier est modeste, la ferme le sera aussi et, tout en répondant à toutes les exigences, elle sera simple. La grande ferme par contre, desservant un domaine important, permettra une division beaucoup plus nette de ses locaux, sa vaste façade autorisant des décorations et des dispositions plus variées : bogoz, balcons, etc.

Ces quelques réflexions sommaires nous permettent de mieux comprendre certains dispositifs spéciaux et certaines particularités de la maison rurale. Nous voici tout naturellement amené à un groupement de nos régions.

II. Classification générale des régions

Si nous parcourons notre canton en nous attachant à considérer les types de maisons rencontrés, une première constatation frappe : il existe deux régions distinctes au point de vue des formes extérieures, la région haute du pays et la plaine, d'où deux types d'habitation.



(Photo P. Dupasquier.)

Fig. 1. Autigny : 1730. Ramire pentagonale en tavillons à l'ouest avec de rares ouvertures surmontées de renvoi d'eau. La fenêtre supérieure est récente. Toit réveillonné, où l'on voit l'ancienne borne avec son couvercle à bascule. — Fünfeckige Schindelwand auf der Wetterseite, fast fensterlos, das obere Fenster später ausgebrochen. Bretterkamin mit Klappdeckel.

La région haute du pays comprend la Gruyère, au sens élargi du terme et la Haute-Singine, soit la Gruyère proprement dite, la Veveyse, la Haute-Glâne (Gibloux) et la Haute-Sarine (Treyvaux, Le Mouret), ainsi que la Haute-Singine.

La plaine comprend le reste du pays, soit dans la partie française la Glâne, la Sarine et la Broye et, dans la partie allemande, le Lac et la Basse-Singine.

Ces régions diffèrent l'une de l'autre par la production. La Gruyère aux grasses prairies est essentiellement la région de l'élevage et de la production laitière. A côté de l'habitation indispensable au paysan, il faut une grange pour y ranger le foin et des étables développées pour le bétail toujours abondant.

La plaine, au climat plus doux, est le lieu des cultures. Les étables y sont relativement moins nombreuses, la culture du blé tenant la première place. La grange, par contre, sera plus spacieuse pour pouvoir entasser les gerbes volumineuses, à côté du foin nécessaire au bétail. De plus, des greniers, des réduits, compléteront la ferme et des dispositifs spéciaux répondront aux cultures particulières, telles que le séchage du tabac, etc.

La grande différence entre ces deux régions principales est le développement de la grange, vaste dans la plaine et plus réduite dans la zone montagnarde. Ainsi s'explique l'ampleur des toits dans les régions basses.

Cette classification ne peut pas être stricte ; cependant elle est utile, elle facilite le groupement des observations. En réalité, dans notre canton, tous les types de maisons sont nettement apparentés ; ils forment les anneaux d'une même chaîne.

III. Types de maisons fribourgeoises

Avant d'entrer dans le détail, il faut d'abord remarquer que les fermes fribourgeoises se présentent de deux façons : ou bien l'habitation et la grange sont sous le même toit, ou bien l'habitation est séparée de la grange, formant alors un groupe avec les bâtiments annexes (four, grenier, remise, etc.), comme on peut le voir dans toutes les régions cossues du pays. Seul, le premier type fera l'objet de cette étude.

Afin de nous orienter plus facilement, commençons par faire une promenade dans la riche banlieue de Bulle, centre laitier important du pays.

Nous ne retiendrons de préférence que les types anciens, qui sont en général tout en bois.

Le promeneur le moins averti qui se donne la peine d'ouvrir les yeux, voit qu'il y a deux façons d'ordonner la ferme. Elle sera construite soit sur un plan rectangulaire soit sur un plan en T. La première variété présente l'habitation et la grange en prolongement l'une de l'autre, tandis que dans la seconde, la grange est perpendiculaire au corps de logis. C'est celle que l'on appelle dans le pays la maison à « bogoz » (de l'allemand bogen : arc), parce qu'elle est caractérisée par la présence d'une arche de pignon sur la façade principale.

Voyons maintenant le détail de chacun de ces types.

a) Première variété.

Ce type de maison (Fig. 1) est le plus simple, son caractère est spécifiquement fribourgeois.

La construction se dresse sur un plan rectangulaire ; sa façade principale, généralement orientée au midi, présente la succession logique : habitation, étable, aire. Ces différentes divisions forment une suite de « rangs », comme l'on dit dans le pays, disposés sur le même plan vertical.

Un grand toit à deux pans, dont les extrémités sont volontiers coupées, la coiffe ; son faite est rectiligne. Autrefois, il était toujours recouvert de bardeaux dans la région haute ; actuellement, cette couverture se raréfie : des tuiles l'ont remplacée. L'inclinaison de ses pans n'est pas uniforme, elle est généralement brisée et présente un relèvement de la partie inférieure, dite en « réveillon », afin de permettre un meilleur éclairage des façades qui sont abritées par un auvent largement débordant, soutenu par des consoles ouvragées.

Cette variété de maison est surtout caractérisée par la forme pentagonale de ses deux façades de pignon que l'on appelle « ramires ». Ce terme est couramment employé dans la campagne fribourgeoise, pour désigner cette façade recouverte de *rames* de tavillons imbriqués qui lui ont donné son nom. Dans la Broye, où



(Photo P. Dupasquier.)

Fig. 2. Echarlens. Ferme gruérienne à « bogoz » avec galerie soustendant l'arche de pignon. Disposition habituelle : habitation, étable, aire, étable. — Freiburger Dreisässenhaus in Schärlligen, mit Ründe unter dem Krüppelwalmdach.



(Photo P. Dupasquier.)

Fig. 3. Les Bellegardes, Montbovon : 1753, 1789. Toit à la Mansard sur l'habitation seule, donnant à ce corps de bâtiment une allure bourgeoise, accentuée encore par le nombre et la disposition des fenêtres. — Das Wohnhaus in Bubenberg (Greyerz) mit Mansardendach hat ein bürgerliches Aussehen, das durch die Zahl und die Anordnung der Fenster noch verstärkt wird.

L'usage des tavillons n'est pas connu, il ne s'agit que d'un lambrissage de planches que l'on appelle « terpena ». De par son orientation, la ramire est exposée à la pluie et au vent ; sa fonction est donc surtout protectrice. Elle se compose d'une paroi unie de planches recouverte de tavillons, dont le dispositif ornemental est variable. La ramire se prolonge jusqu'à la gouttière de l'auvent pour mieux protéger les façades et, de là, elle descend obliquement pour rejoindre la base de la maison en formant un véritable écran. Ainsi s'explique la forme pentagonale si spéciale de ces façades donnant à l'ensemble de la construction une forme de berceau. Généralement, la ramire est dépourvue de fenêtres ou, s'il en existe, celles-ci sont rares et souvent récentes. Une petite saillie tavillonnée en forme de paupière, fait l'office de renvoi d'eau.

La ramire pentagonale entièrement tavillonnée ne se rencontre en général que dans les petites maisons de conditions modestes. Dans les grandes fermes, elle repose le plus souvent sur un socle de maçonnerie.

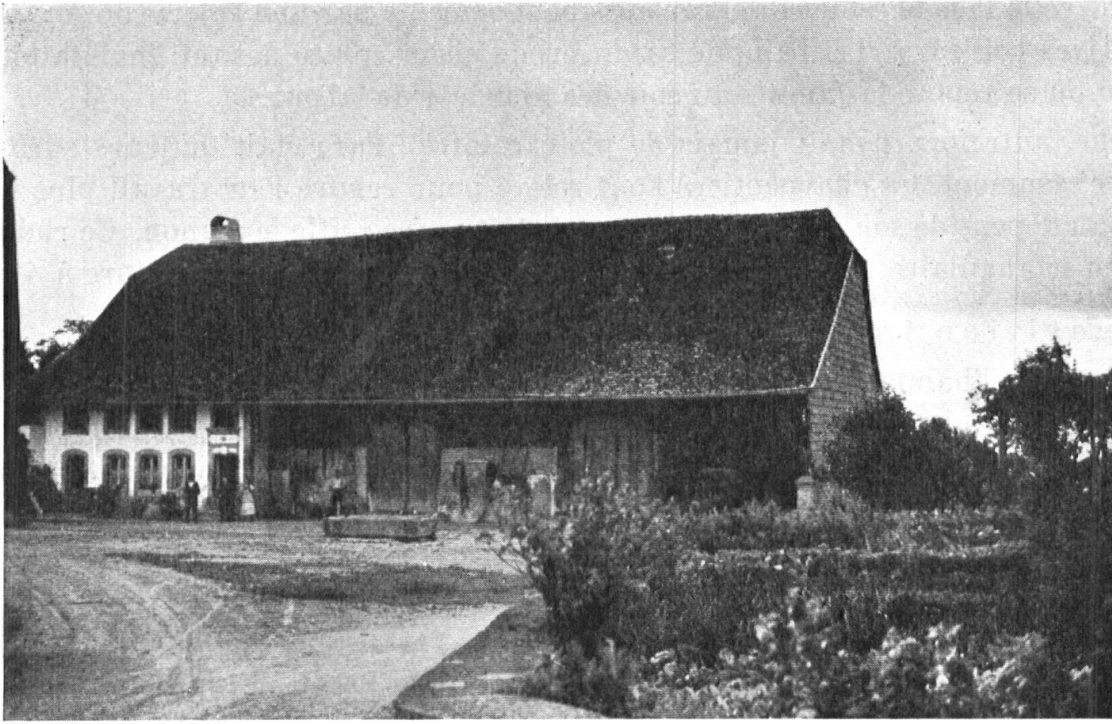
Ce premier type de maison de campagne est le plus ancien ; il est caractérisé par ces deux ramires pentagonales et son toit à deux pans réveillonnés. Au point de vue esthétique, il est beau par sa simplicité, la sobriété de ses lignes et l'équilibre de sa masse.

b) Deuxième variété.

La maison à « bogoz » (Fig. 2) est la ferme cossue par excellence, l'honneur du gros paysan. Elle est construite généralement sur un plan en forme de T, aux branches peu saillantes. Elle se compose de deux parties bien distinctes : l'habitation et la grange. L'habitation est limitée par la façade de pignon qui est caractérisée par une arche à large auvent. La partie réservée à l'exploitation lui est contiguë ; elle est centrée par la porte de la grange, flanquée de deux étables. Son faite est toujours perpendiculaire à celui de l'habitation.

Détail de la partie habitation.

La façade de pignon, qui s'étend à la partie habitation seule, est toujours en bois dans les vieilles maisons. Le soleil la rôtit et lui donne sa couleur de pain trop cuit. Elle est en pierre dans les plus récentes. Elle comprend une porte d'entrée, placée latéralement à côté de l'étable, pour permettre la création d'un vaste corridor qui va jusqu'à la façade postérieure et s'élève jusqu'à l'étage. Ce couloir isole l'habitation proprement dite de l'étable ; il diminue les inconvénients provenant de ce voisinage. Cette façade comprend un rez-de-chaussée et un étage généralement dépourvu de balcons. De nombreuses fenêtres rapprochées l'éclairent. La partie caractéristique de ce type de maison est l'arche de pignon, le « bogoz » ; celui-ci est généralement soutenu par une galerie à laquelle on accède par une porte donnant sur le galetas. Ce balcon est variable suivant les époques et le goût de son constructeur. Souvent, il est plein et comprend une succession de panneaux séparés par des potelets, le tout étant surmonté d'une main-courante. Parfois, il sera bardé de planches chantournées ou plus finement découpées, parfois encore il sera à balustres.



(Photo P. Dupasquier.)

Fig. 4. Middel : 1802. Vaste toit de la plaine à pans coupés aux extrémités, ramire pentagonale en tavillons posée sur un socle de maçonnerie. — Dreisässenhaus in Middel, Ziegeldach mit kleinen Walmen. Auf der Wetterseite Schindelwand auf Mauersockel.



(Photo P. Dupasquier.)

Fig. 5. Cousset : 1811. Ferme de la Broye en bois. Disposition broyarde: habitation, aire, étable. — Holzhaus in Cousset, Broyebezirk. Broyerische Anordnung: Wohnbau, Tenne, Stall.

En été, cette façade est encore gracieusement embellie par une galerie de géraniums aux vives couleurs. Un banc de sapin ou de chêne, placé devant l'habitation, est le lieu où se repose la famille au soir des journées de labeur.

L'arche, autrefois, n'était jamais de plein ceintre : l'arc était toujours surbaissé. Plus récemment, les charpentiers l'ont relevé pour rendre leur travail plus facile, mais au dépens de son élégance. Un pan de toit coupé coiffe le pignon. Ce rudiment de pan triangulaire, très gracieux, est un souvenir de l'ancienne toiture à 4 pans.

Disposition intérieure.

Le centre de l'habitation est la cuisine (l'otho) toujours spacieuse ; celle-ci se prolonge vers le toit par la « borne », vaste ouverture en tronc de pyramide, servant de cheminée et par où arrive l'air et la lumière. Un couvercle à bascule la termine. La borne tend à disparaître ; pourtant, elle convient à merveille au séchage et au fumage de la viande, que l'on suspend à des perches parallèles. Les hirondelles y nichent volontiers et l'animent de leur chant.

Sur le devant de la maison se trouve le « payo », la grande chambre de famille, à côté de laquelle est la « chambrette ». Sur la façade postérieure, une chambre est également disposée, appelée péjorativement « chambre derrière », véritable glacière rarement habitée, et la dépense qui sert d'économat.

La grange.

Ce corps de bâtiment voit s'ouvrir en son centre la vaste porte à deux battants de la grange, par laquelle entrent les chars. Elle est généralement surélevée ; on y accède par une petite rampe pavée. Elle est surmontée d'un linteau ouvragé lié par des bras obliques au chambranle ; rarement, le cintre si commun chez nos amis vaudois se retrouve en Gruyère. Au-dessus de la grande porte se trouve souvent le monogramme du Christ, accompagné de la date de construction et des initiales du constructeur, le tout encadré de dessins rustiques. Une montée à l'alpage, peinte sur bois, décore on ne peut plus agréablement cette entrée.

De chaque côté de la grange se trouvent les étables, dont l'entrée est une porte basse précédée d'une « portette », surmontée du caractéristique arc en doucine, simple ou double, qui permet l'aération pendant la saison chaude. Les étables sont éclairées par deux petites fenêtres oblongues.

Une remise ouverte manque rarement. On y range les véhicules : traînaux et chars. On profite de l'auvent pour loger un bûcher suspendu, la « loyette », sur laquelle le bois est artistement ordonné.

Un élément nécessaire à la ferme est le « dénia » ou pont de grange, orienté le mieux possible par rapport au pré. Ce plan incliné, qui permet d'accéder au soliveau, peut aborder la grange de deux façons. Tantôt il est placé dans le prolongement du faite, tantôt il lui est perpendiculaire. Dans ce dernier cas, il est dans le prolongement de l'aire. Le pont de faite comme le pont de flanc, permet le déchargement plus aisé des chars de foin. Il sert aussi de remise pour les chars. Un avant-pont couvert, en saillie, le prolonge souvent ; en cas d'orage, lors des fenaisons, il permet d'abriter



Fig. 6. Ulmiz : 1728. Ferme du district du Lac. Façade en règle-mur. Vaste toit à quatre pans. Double galerie, dont une en ceinture. — Riegelhaus in Ulmiz, Seebezirk. Schindeldach mit grossem Walm, 2 Galerien, die untere rings um das Haus.

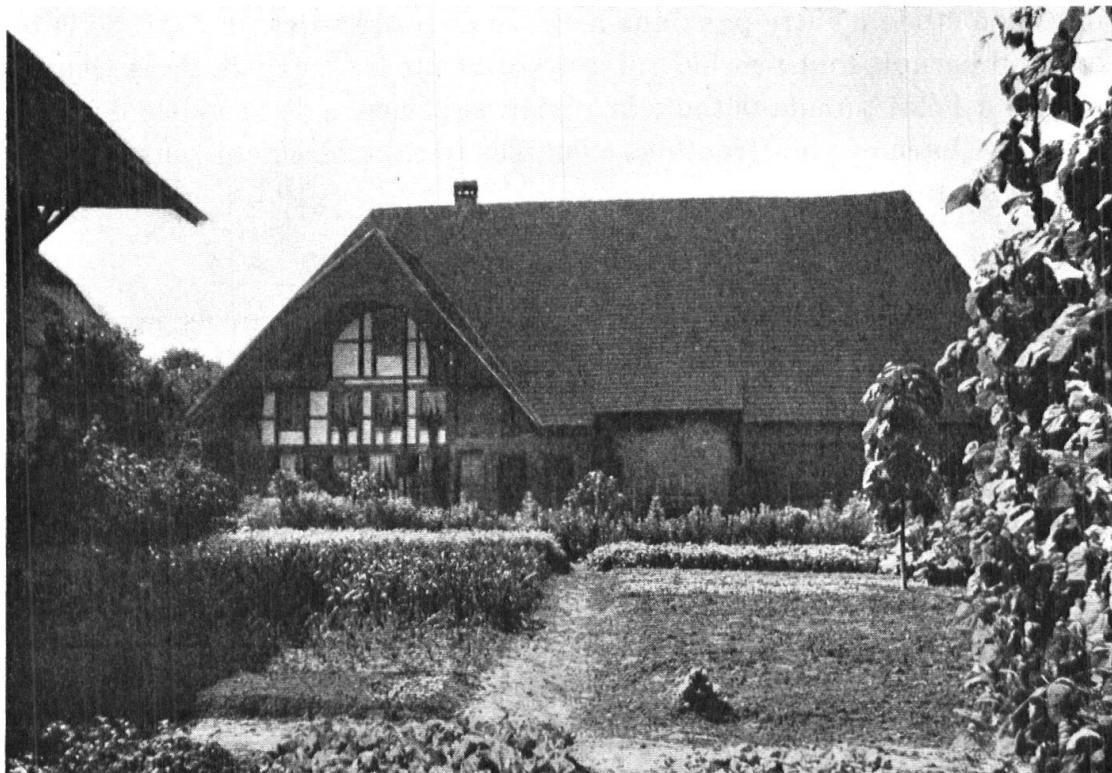


Fig. 7. Chiètres. Vaste toit descendant très bas, éclairé à la hauteur de l'habitation par un « bogoz » en arc de cercle de petit rayon. Façade en règle-mur. Réveillon au-dessus de la porte de la grange. — Riegelhaus in Kerzers, mit kleiner Dachründe. Grosses, tiefreichendes Dach, über dem Tenntor durch Schiftung erhöht.

un plus grand nombre de chars sans les décharger. Si les lieux le permettent on prévoit une arche sous le pont, cette voûte facilite la circulation autour de la ferme et sert d'abri à l'occasion.

Tels sont les deux genres de maisons rencontrés dans la banlieue de Bulle ; les mêmes caractéristiques se retrouvent dans toute la Gruyère et dans toute la région haute du pays.

Un type original de toiture mérite encore d'être mentionné. Il s'agit de l'habitation surmontée du toit à la Mansard (Fig. 3), modification faite pour éclairer les combles. Ce toit donne un aspect très spécial aux maisons qui en sont pourvues. Ces demeures ont grande allure ; le plus souvent, seul le corps du logis en est recouvert. La grange est alors coiffée d'un toit ordinaire à 2 pans.

Il s'agit toujours de maisons cossues sur la grange desquelles on peut lire 1753, 1776, etc. L'habitation est percée de fenêtres sur toutes ses faces et la grange ne paraît être qu'une adjonction ultérieure. On retrouve là une influence certaine de la maison bourgeoise et, souvent, ce sont d'anciens soldats revenus du service étranger qui les ont fait construire. Cette disposition donne aux combles beaucoup d'aisance et un bel éclairage. En campagne, des chambres y sont rarement aménagées. Par contre, ce vaste espace permet de mettre en valeur les jeux de sonnailles et de clochettes que l'on y range avec les accessoires du chalet, pour la période hivernale.

On peut passer sous silence un type de construction spécial aux régions habitées par le montagnard : le chalet qui donne au village de Bellegarde son aspect si caractéristique. Son étude n'entre pas dans le cadre de notre sujet. Il s'agit de la maison de l'Oberland bernois tout proche, qui a débordé sur les marches de la Gruyère. On la rencontre à l'état pur dans toute la région supérieure de la vallée de la Jogne ; Bellegarde et Charmey en offrent des exemples particulièrement réussis. On la voit également dans toute la région montagneuse du pays.

c) Ferme de la plaine.

Si nous jetons un regard sur les habitations du plateau fribourgeois, nous relèverons que les alentours de Romont offrent de remarquables modèles d'habitations rurales. La maison à « bogoz » n'existe presque plus ; par contre, on observe surtout la vaste ferme à deux ramires pentagonales, coiffée du grand toit réveillé aux extrémités coupées. Un des plus beaux types du genre était certainement la ferme Sugnaux, à Billens, qui servit de modèle au peintre Cingria pour le décor du festival du dernier Tir fédéral. Un incendie l'a malheureusement détruite il y a quelques mois. Plus on pénètre dans la région des cultures, plus le développement du toit est grand et sa masse imposante. Des types particulièrement bien équilibrés et cossus se rencontrent dans le village de Middel (Fig. 4). Les fermes atteignent des dimensions parfois considérables, comme celles que l'on trouve dans la région de Ponthaux-Léchelles, où sont situés des domaines fort étendus.

Une particularité intéressante dans notre canton est la répartition broyarde des rangs (Fig. 5). Alors que dans toutes les régions parcourues jusqu'ici on trouve tou-

jours la même ordonnance : habitation, étable, aire, dans la Broye, par contre, ce dogme devient une véritable hérésie. L'agriculteur préfère construire à côté de l'habitation soit l'aire, soit une remise, pour éviter l'humidité de l'étable. Cette disposition logique n'est possible qu'en raison de la priorité des cultures sur l'élevage. Dans la région broyarde, on profite du large auvent pour y installer le « pendage » à tabac. En général, la maison est en pierre, ce qui s'explique par le voisinage des carrières de la Molière, qui fournissent le grès coquillé (Muschelkalk) entrant dans toutes les constructions de la région. Les tavillons y sont presque inconnus : aussi, la ramire de bardeaux a disparu, cédant la place à des lambrissages de planches que, dans la région, on nomme « terpena ».

On remarque de sérieuses différences entre les constructions du Fribourg romand et du Fribourg alémanique ; dans les régions allemandes l'habitation change d'aspect (Fig. 6 et 7). Si l'on quitte, par exemple, Courtepin pour se diriger vers Guschelmuth, on aperçoit de loin déjà des fermes massives aux vastes dimensions. Il s'agit en général d'une construction ordonnée comme en Gruyère : habitation, étable, aire. Son plan est rectangulaire; les dimensions en sont plus vastes, ce qui permet un plus large développement de la façade de pignon.

L'habitation est agrémentée en général d'une double galerie qui l'entoure entièrement. On accède à la galerie supérieure par un escalier extérieur. Le toit est énormément développé, rappelant son ancienne couverture de chaume, produit de la région. De vastes pans continus, aux fortes inclinaisons, semblent écraser le gros œuvre. Seule, une cheminée à couvercle se hasarde dans cette immensité. La déclivité du toit est telle qu'à la hauteur de la grange il doit être relevé. Une encoche y est pratiquée pour permettre l'entrée des chars de foin. Les deux longs pans de la toiture sont fortement débordants. Ils descendent si bas qu'ils recouvrent presque entièrement l'étage, masquant ainsi une partie de la galerie. Le long de la grange, des consoles ouvragées soutiennent cette énorme coiffe. Ce dispositif a l'avantage d'abriter largement le devant de la ferme. Les deux extrémités du bâtiment se terminent également par un pan de toit. Celui-ci descend moins bas que sur les côtés-gouttière. Souvent, la couverture est encore en tavillons. Malheureusement, en maints endroits, le rapiècement est fait en tôle. De plus en plus, la tuile remplace les bardeaux soyeux.

Ce type de ferme au vaste toit à quatre pans, largement débordant sur les façades, avec la double galerie qui décore si agréablement la façade de pignon, rappelle à première vue la maison bernoise. Cependant, elle est plus simple, moins évoluée et plus lourde. Volontiers, la façade est en règle-mur.

Telles sont les diverses maisons rurales du pays de Fribourg. Leurs différences ne sont que détails. Ce sont les anneaux d'une même chaîne, les filles d'un commun ancêtre : la ferme au vaste toit du plateau suisse. Cette filiation se manifeste nettement dans la partie allemande du canton. La large toiture domine encore dans la plaine ; puis, du côté de la montagne son ampleur diminue et laisse mieux paraître le bâtiment qui s'en dégage.

La parenté est telle que si l'on photographie des constructions ayant même fonction, l'ancienne auberge, par exemple, et qu'on mélange les clichés obtenus, l'observateur le plus avisé confondra facilement une auberge du Lac avec une auberge gruérienne ou glânoise.

Trop d'erreurs malheureusement sont entrées dans les mœurs, il n'est pas impossible d'y remédier et surtout d'en éviter le retour. Le paysan qui répare ou qui bâtit tient naturellement à ce que sa demeure soit belle. Les erreurs de construction sont dues à l'ignorance et surtout aux exemples pernicioeux. Il appartient à l'Heimatschutz d'encourager celui qui construit selon l'art qui convient à son pays, à sa terre, à son foyer, pour lui même et pour ses enfants. R. Pasquier.

Estavayer

Dans les armes d'Estavayer se dilate une rose et aucun emblème ne saurait mieux convenir à la ville insigne achevée en son orbe, fleur de pierre fatiguée d'histoire, mais qu'aucune poussière ne fane. HENRI BISE, Vocation de Fribourg, p. 137.

Les origines d'Estavayer remontent dans la nuit des temps. Aux constructeurs de palafittes ont succédé les Helvètes, à ceux-ci les Romains, les Burgondes. Une légende prétend que la ville aurait été fondée par Stavius, chef des Vandales, en 512, puis qu'elle aurait été ceinte de murailles en 890 par un roi de Bourgogne. La seigneurie existait certainement au XIIe siècle et appartenait à la famille d'*Estavayer* qui l'a conservée, en partie tout au moins, jusqu'en 1635.

Dès la fin du XIIe siècle, les droits seigneuriaux demeurèrent indivis entre tous les membres de la famille jusque vers 1230. A cette époque, ensuite de partages successifs et de cessions de parts, la seigneurie fut divisée en trois coseigneuries, appartenant à trois branches de la famille.

La branche aînée reçut le *vieux châtel*, disparu à la fin du XIIIe siècle. La maison seigneuriale, qui existe encore, fut établie près de l'emplacement du château : c'est le N° 142 de la rue Montchâtel.

Une seconde branche construisit le château de Chenaux vers 1290, existant encore. La troisième branche enfin posséda le château situé à l'angle sud de la ville, et dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par le jardin du couvent des religieuses Dominicaines. Ce château fut vendu en 1349 à Isabelle de Châlon, dame de Vaud, et porta dès lors le nom de château de Savoie. Une tour porte encore ce nom aujourd'hui.

Peu de villes ont su conserver leur caractère comme Estavayer. Aujourd'hui encore, Estavayer est contenue dans ses remparts des XIIIe et XIVE siècle. C'est dire que la ville ne s'est guère développée et c'est là certainement la raison pour laquelle la physionomie de la ville s'est si peu modifiée. Il faut ajouter que la ville n'a jamais été détruite par un de ces incendies si fréquents autrefois.

Des fautes de goût y ont été commises, mais heureusement bien rares. L'attachement des Staviacois à tout ce qui est traditions et coutumes a grandement contribué à conserver le château, l'église et les arcades des rues, les sculptures des portes et des fenêtres.

Si la porte d'Outre-Pont et la porte Voucheret ont été détruites au cours du XIXe siècle pour les besoins de la circulation, les autres portes de la ville existent encore : la porte des Religieuses sur la route de Fribourg, la porte de Camus, sur la route de Grandcour, les portes des Cormontans et de la Rochette dans le quartier de Rivaz.

De très habiles restaurations ont été entreprises ces dernières années. Nous ne voulons qu'en citer quelques-unes.

C'est ainsi que la réfection des cadrans de l'horloge de l'église a mis au jour les fenêtres inférieures du clocher, masquées par ces cadrans hideux.

L'Hôtel du Cerf, maison du XVIe siècle qui appartient aux Estavayer-Molondin, possédait une façade complètement crépie et blanchie à la chaux. M. Auguste Perrin, son propriétaire actuel, la restaura en supprimant ce crépissage. La même restauration a été entreprise à la Maison du Dîme, propriété de la ville et où se trouve un petit musée local.

La maison seigneuriale de la branche aînée de la famille d'Estavayer menaçait ruine en 1934 (rue Montchâtel N° 142). On projetait même de la démolir pour la remplacer par un grand bâtiment locatif. Elle fut acquise par M. Fischbach, entrepreneur à Font, qui sut y installer des appartements, percer de nouvelles fenêtres et restaurer la façade de façon que le caractère primitif ne fut en rien modifié. La tour de la Trahison, à l'angle ouest de la ville, un bijou d'architecture militaire, était couverte de lierre, du plus heureux effet, mais qui désagrégea complètement la maçonnerie. Le lierre fut arraché, mais la tour penchait, et pendant des années on craignit simplement l'écroulement ! Sceller à nouveau les pierres n'aurait servi de rien : en 1935, la ville fit démolir la tour et numérotter les pierres, et aujourd'hui la tour est reconstruite telle qu'elle était.

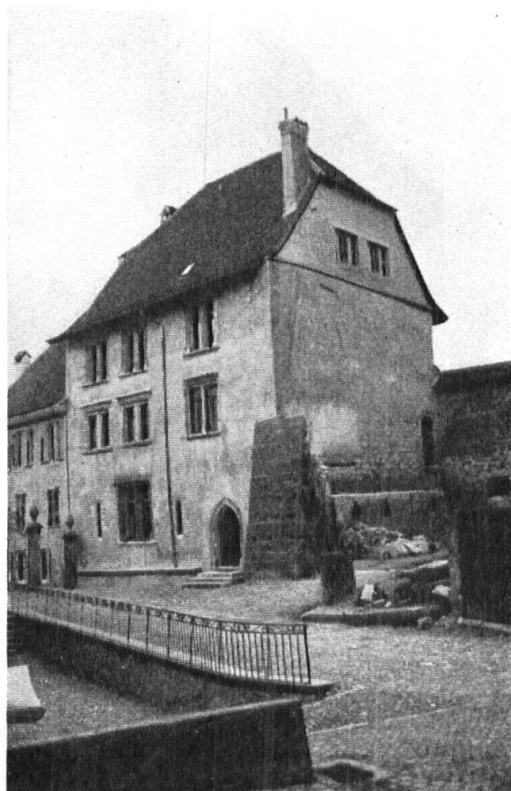
La chapelle de Rivaz, ancien oratoire de Pères Minimes, a également été restaurée. Ces vieilles pierres aussi sont donc conservées.

On peut évidemment regretter à Estavayer la construction d'une maison d'école qui ne pourrait pas être plus banale, pour ne pas dire plus, et celle d'une maison couverte d'ardoises aux abords immédiats du château, la destruction de quelques arcades du XVIe siècle à la rue de la Gare ou de fenêtres gothiques dans la rue de Rive, mais ce sont là quelques cas isolés. Si partout les autorités et les particuliers avaient toujours le souci de la conservation de leurs pierres, le Heimatschutz aurait moins à intervenir!

B. de Vevey.

Estavayer.
La maison seigneuriale.

Stäffis am See.
Das alte Herrenhaus





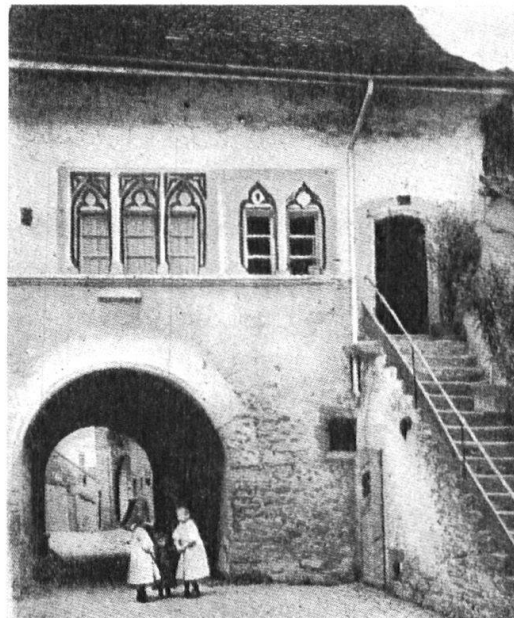
Estavayer. L'hôtel du Cerf avant sa restauration. — Stäffis am See. Gasthaus zum Hirschen vor der Wiederherstellung. Aufnahme des Bürgerhauswerkes.



Estavayer. L'hôtel du Cerf restauré. — Stäffis am See. Gasthaus zum Hirschen im heutigen Zustand. Aufnahme H. Butty & Co., Estavayer.

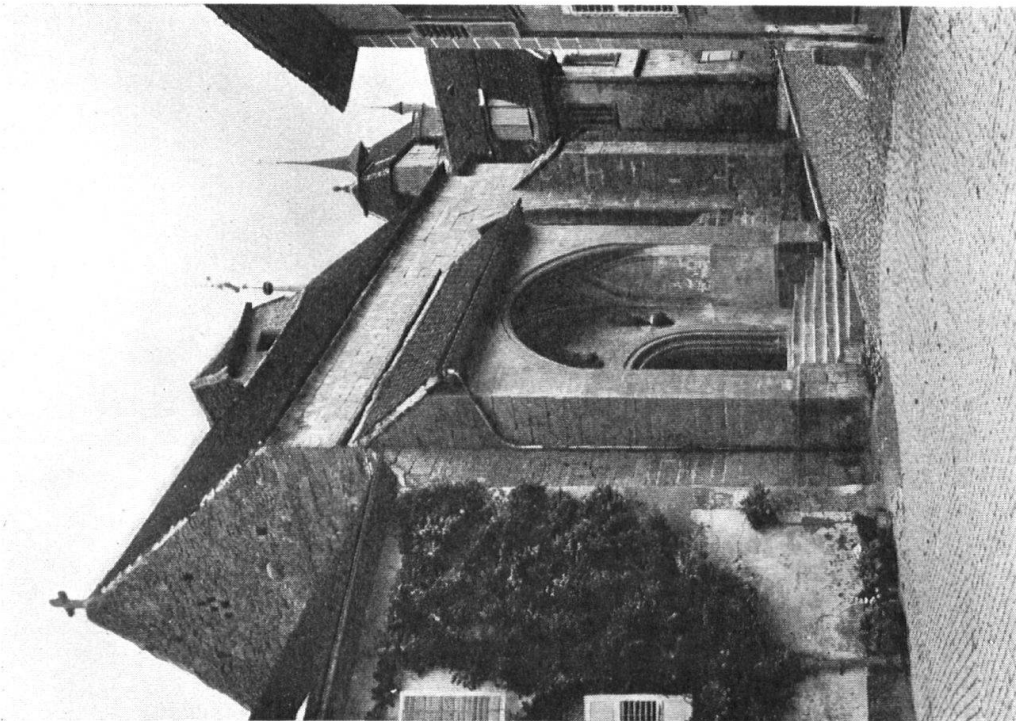


Estavayer. La maison du Dime restaurée. — Stäffis am See. Das erneuerte Zehntenhaus. Aufnahme des Bürgerhauswerkes.

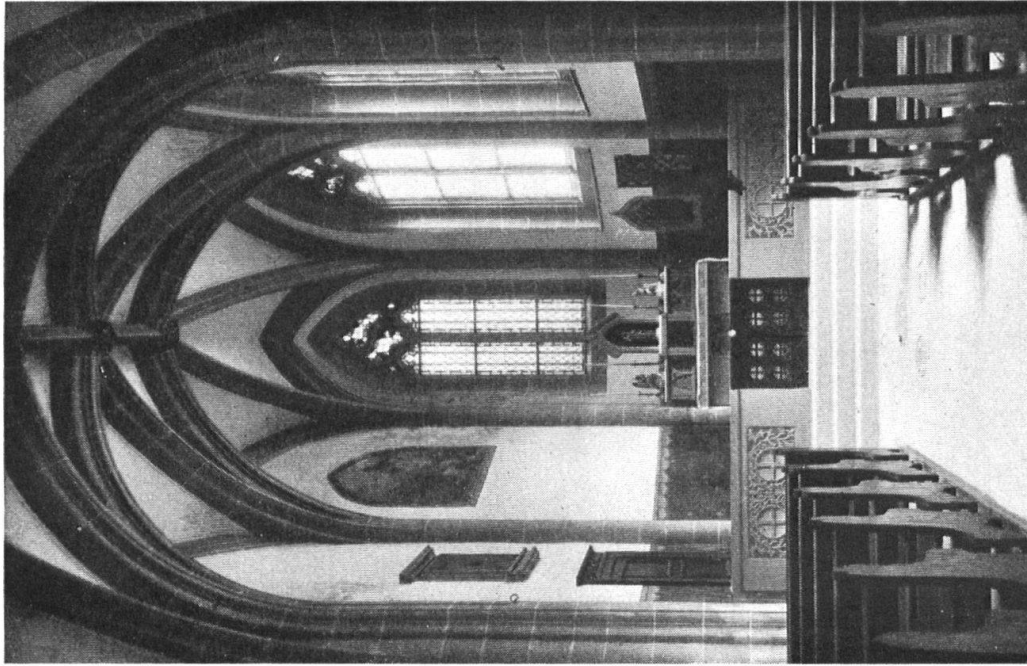


Estavayer.
Maison du Dime avant sa restauration. Cliché H. Butty & Cie., Estavayer.

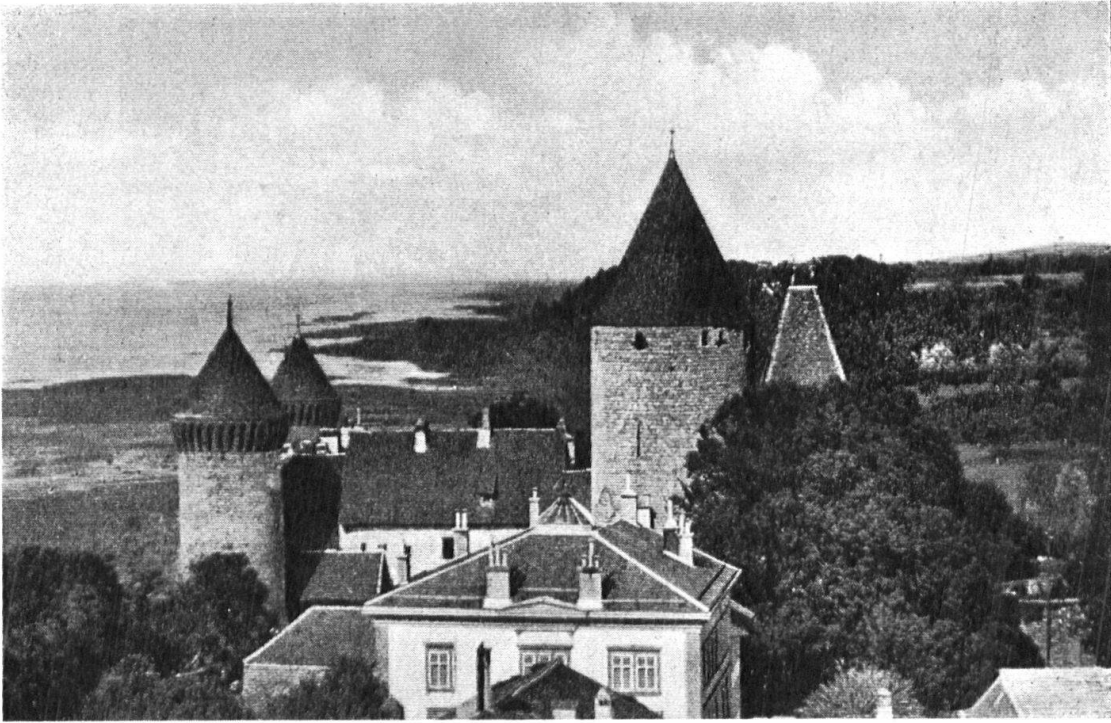
Stäffis am See.
Das Zehntenhaus im alten Zustand. Aufnahme von H. Butty & Co., Estavayer.



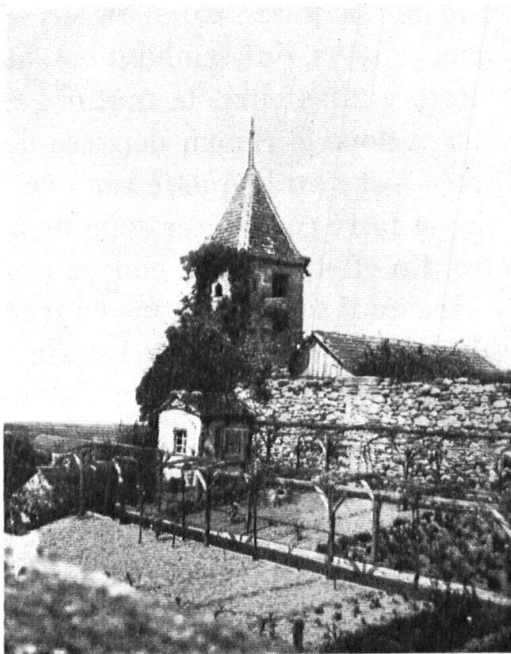
Estavayer. Chapelle de Rivaz. — Stäffis am See. Kapelle von Rivaz. Aufnahme des Bürgerhauswerkes.



Estavayer. Chapelle de Rivaz. Intérieur restauré. — Stäffis am See. Kapelle von Rivaz. Aufnahme S. Glisson, Bulle.



Estavayer. Le château de Chenaux, vu du clocher de l'Eglise. — Stäffis am See. Das gotische Schloss, vom Turm der Pfarrkirche aufgenommen.



Estavayer. La Tour de la Trahison, à gauche ancien état, à droite reconstruite. — Stäffis am See. Turm des Verrats, links im alten Zustand, rechts erneuert.